



---

# VILLE DE QUÉBEC

Arrondissement La Haute-Saint-Charles

---

RÈGLEMENT R.A.7V.Q. 134

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE  
L'ARRONDISSEMENT LA HAUTE-SAINT-CHARLES SUR LA  
TARIFICATION DE BIENS ET DE SERVICES ET LES AUTRES  
FRAIS RELATIVEMENT AU PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ ET  
À LA TARIFICATION APPLICABLE À LA LOCATION DE  
LOCAUX**

---

**Avis de motion donné le 8 juin 2009  
Adopté le 7 juillet 2009  
En vigueur le 10 juillet 2009**

---

## RÈGLEMENT R.A.7V.Q. 134

### RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT LA HAUTE-SAINT-CHARLES SUR LA TARIFICATION DE BIENS ET DE SERVICES ET LES AUTRES FRAIS RELATIVEMENT AU PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ ET À LA TARIFICATION APPLICABLE À LA LOCATION DE LOCAUX

LA VILLE DE QUÉBEC, PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT LA HAUTE-SAINT-CHARLES, DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

**1.** L'article 12.8.1 du *Règlement de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles sur la tarification de biens et de services et les autres frais*, R.R.A. 7V.Q. chapitre T-1, et ses amendements, est modifié par l'insertion, avant la définition des termes « organisme partenaire » de la suivante :

« « organisme à but non lucratif » : un organisme constitué en vertu de la troisième partie de la *Loi sur les compagnies*, L.R.Q., chapitre C-38, et dont le siège social est situé sur le territoire de la ville; ».

**2.** L'article 12.8.2 de ce règlement est modifié par le remplacement du premier alinéa par ce qui suit :

« **12.8.2.** La tarification pour la location de locaux dans divers équipements culturels ou de loisirs qui relèvent de l'arrondissement, après l'entrée en vigueur du *Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles sur la tarification de biens et de services et les autres frais relativement à de nouveaux tarifs*, R.A.7V.Q. 120, jusqu'à l'entrée en vigueur du *Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles sur la tarification de biens et de services et les autres frais relativement au Programme Vacances-Été et à la tarification applicable à la location de locaux*, R.A.7V.Q. 134, est imposée comme suit : ».

**3.** Ce règlement est modifié par l'insertion, après l'article 12.8.2, du suivant :

« **12.8.2.1.** La tarification pour la location de locaux dans divers équipements culturels ou de loisirs qui relèvent de l'arrondissement, après l'entrée en vigueur du *Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles sur la tarification de biens et de services et les autres frais relativement au Programme Vacances-Été et à la tarification applicable à la location de locaux*, R.A.7V.Q. 134, est imposée comme suit :

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
1° Location de la salle numéro 002 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme à but non lucratif	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme à but non lucratif	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	20 \$
		Organisme à but non lucratif	10 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
2° Location de la salle numéro 003 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme à but non lucratif	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme à but non lucratif	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	20 \$
		Organisme à but non lucratif	10 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
3° Location de la salle numéro 004 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme à but non lucratif	62,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme à but non lucratif	37,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme à but non lucratif	12,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
4° Location de la salle numéro 005 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme à but non lucratif	62,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme à but non lucratif	37,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme à but non lucratif	12,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
5° Location de la salle numéro 101 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	350 \$
		Organisme à but non lucratif	175 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme à but non lucratif	62,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme à but non lucratif	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
6° Location de la salle numéro 120 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme à but non lucratif	62,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme à but non lucratif	37,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme à but non lucratif	12,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
7° Location de la salle numéro 202 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme à but non lucratif	62,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme à but non lucratif	37,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme à but non lucratif	12,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
8° Location de la salle numéro 109 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme à but non lucratif	62,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme à but non lucratif	37,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme à but non lucratif	12,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
9° Location de la salle numéro 205 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme à but non lucratif	12,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	10 \$
		Organisme à but non lucratif	5 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
10° Location de la salle numéro 205-A du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme à but non lucratif	12,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	10 \$
		Organisme à but non lucratif	5 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
11° Location de la salle numéro 227 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme à but non lucratif	12,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	10 \$
		Organisme à but non lucratif	5 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
12° Location de la salle numéro B123 du Centre communautaire de Loretteville	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme à but non lucratif	12,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	10 \$
		Organisme à but non lucratif	5 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
13° Location de la salle numéro 100 du Centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	350 \$
		Organisme à but non lucratif	175 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme à but non lucratif	62,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme à but non lucratif	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit



<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
14° Location de la salle numéro 101 du Centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	200 \$
		Organisme à but non lucratif	100 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme à but non lucratif	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	30 \$
		Organisme à but non lucratif	15 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
15° Location simultanée des salles numéros 100 et 101 du Centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	500 \$
		Organisme à but non lucratif	250 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	225 \$
		Organisme à but non lucratif	112,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme à but non lucratif	37,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
16° Location de la salle numéro 207 du Centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme à but non lucratif	12,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	10 \$
		Organisme à but non lucratif	5 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
17° Location de la salle numéro 212 du Centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme à but non lucratif	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme à but non lucratif	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	20 \$
		Organisme à but non lucratif	10 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
18° Location de la salle numéro 214 du Centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme à but non lucratif	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme à but non lucratif	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	20 \$
		Organisme à but non lucratif	10 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
*19° Location de la salle numéro 216 du Centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu (* ) <i>La salle numéro 216 ne peut être louée que si la salle numéro 214 est louée</i>	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme à but non lucratif	12,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	10 \$
		Organisme à but non lucratif	5 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
20° Location de la salle de conférence du Centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme à but non lucratif	12,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	10 \$
		Organisme à but non lucratif	5 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
21° Location de la salle numéro 006 du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme à but non lucratif	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme à but non lucratif	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	20 \$
		Organisme à but non lucratif	10 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
22° Location de la salle numéro 013 du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme à but non lucratif	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme à but non lucratif	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	20 \$
		Organisme à but non lucratif	10 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
23° Location de la salle numéro 021 du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme à but non lucratif	62,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme à but non lucratif	37,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme à but non lucratif	12,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
24° Location de la salle numéro 131 du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme à but non lucratif	62,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme à but non lucratif	37,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme à but non lucratif	12,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
25° Location de la salle numéro 134 du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme à but non lucratif	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme à but non lucratif	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	20 \$
		Organisme à but non lucratif	10 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
26° Location de la salle ABC du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	350 \$
		Organisme à but non lucratif	175 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme à but non lucratif	62,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme à but non lucratif	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
27° Location des deux tiers de la salle ABC du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	250 \$
		Organisme à but non lucratif	125 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme à but non lucratif	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme à but non lucratif	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
28° Location de la salle numéro 140A du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	150 \$
		Organisme à but non lucratif	75 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme à but non lucratif	37,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	30 \$
		Organisme à but non lucratif	15 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
29° Location de la salle numéro 141B du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	150 \$
		Organisme à but non lucratif	75 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme à but non lucratif	37,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	30 \$
		Organisme à but non lucratif	15 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
30° Location de la salle numéro 142C du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	150 \$
		Organisme à but non lucratif	75 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme à but non lucratif	37,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	30 \$
		Organisme à but non lucratif	15 \$
		Organisme partenaire	Gratuit



<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
31° Location de la salle numéro 007 du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme à but non lucratif	12,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	10 \$
		Organisme à but non lucratif	5 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
32° Location de la salle numéro 008 du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme à but non lucratif	12,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	10 \$
		Organisme à but non lucratif	5 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
33° Location de la salle numéro 010 du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme à but non lucratif	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	10 \$
		Organisme à but non lucratif	5 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
34° Location de la salle numéro 019 du Centre communautaire de Saint-Émile	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme à but non lucratif	62,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme à but non lucratif	37,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$
		Organisme à but non lucratif	12,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
35° Location de la salle du Pavillon René-Lafond 1 <sup>er</sup> étage	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme à but non lucratif	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme à but non lucratif	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	20 \$
		Organisme à but non lucratif	10 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
36° Location de la salle du Pavillon René-Lafond sous-sol	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme à but non lucratif	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	10 \$
		Organisme à but non lucratif	5 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
37° Location de la salle polyvalente du Centre Marc-Forrez	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	100 \$
		Organisme à but non lucratif	50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	50 \$
		Organisme à but non lucratif	25 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	20 \$
		Organisme à but non lucratif	10 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
38° Location de la salle de combat du Centre Marc-Forrez	a) Par événement de cinq heures	Tous sauf un organisme partenaire	125 \$
		Organisme à but non lucratif	62,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	b) Par événement de trois heures	Tous sauf un organisme partenaire	75 \$
		Organisme à but non lucratif	37,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit
	c) Location à l'heure	Tous sauf un organisme partenaire	25 \$

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
		Organisme à but non lucratif	12,50 \$
		Organisme partenaire	Gratuit

Les tarifs imposés au tableau du premier alinéa sont majorés de 50 % lorsque la location est faite pour l'une des dates suivantes : le 1<sup>er</sup> et le 2 janvier, le Vendredi saint, le dimanche de Pâques, le 24 juin, le 1<sup>er</sup> juillet, le premier lundi d'août, le premier lundi de septembre, le deuxième lundi d'octobre, les 24, 25, 26 et 31 décembre.

La ville perçoit, en sus de la tarification applicable, les redevances qui doivent être remises à la Société canadienne des auteurs compositeurs et des éditeurs de musique, s'il est joué de la musique durant la période de location des salles visées aux paragraphes 24°, 26° et 27° du tableau du présent article. La somme ainsi perçue est la suivantes :

- 1° si seulement de la musique est jouée, sans danse : 28,75 \$;
- 2° si de la musique est jouée et qu'il y a de la danse : 57,55 \$.

Dans le cas d'une location pour un événement de cinq heures, une période de deux heures consécutives est offerte gratuitement au locataire des salles indiquées au présent article afin qu'il prépare celles-ci. Si une heure supplémentaire est requise, celle-ci est également gratuite lors des heures habituelles d'ouverture de l'équipement culturel ou de loisir, mais, en dehors des heures habituelles d'ouverture, une tarification selon le taux horaire indiqué au tableau qui précède est appliquée.

Les frais de montage et de démontage de la salle, de ménage et de surveillance sont inclus dans la tarification décrite au présent article. ».

**4.** L'article 12.9.6 de ce règlement est modifié par le remplacement du premier alinéa par le suivant :

« **12.9.6.** La tarification relative au Programme Vacances-Été, jusqu'à l'entrée en vigueur du *Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles sur la tarification de biens et de services et les autres frais relativement au Programme Vacances-Été et à la tarification applicable à la location de locaux*, R.A.7V.Q. 134, est imposée comme suit : ».

**5.** Ce règlement est modifié par l'insertion, après l'article 12.9.6, du suivant :

« **12.9.6.1.** La tarification relative au Programme Vacances-Été, à compter de l'entrée en vigueur du *Règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles sur la tarification de biens et de*

services et les autres frais relativement au Programme Vacances-Été et à la tarification applicable à la location de locaux, R.A.7V.Q. 134, est imposée est imposée comme suit :

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
1° Programme régulier	Sans objet	Résident 4 à 12 ans 1 <sup>er</sup> enfant	80 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			90 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Non-résident 4 à 12 ans 1 <sup>er</sup> enfant	120 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			135 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Résident 4 à 12 ans 2 <sup>e</sup> enfant	60 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			70 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Non-résident 4 à 12 ans 2 <sup>e</sup> enfant	90 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			105 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Résident 4 à 12 ans 3 <sup>e</sup> enfant	40 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			50 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Non-résident 4 à 12 ans 3 <sup>e</sup> enfant	60 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			75 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Résident 4 à 12 ans 4 <sup>e</sup> enfant	Gratuit si payé le ou avant le 31 mai
			10 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Non-résident 4 à 12 ans 4 <sup>e</sup> enfant	30 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			45 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
2° Camp sportif	Sans objet	Résident 11 à 14 ans 1 <sup>er</sup> enfant	160 \$ si payé le ou avant le 31 mai

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
			170 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Non-résident 11 à 14 ans 1 <sup>er</sup> enfant	240 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			255 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Résident 11 à 14 ans 2 <sup>e</sup> enfant	140 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			150 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Non-résident 11 à 14 ans 2 <sup>e</sup> enfant	210 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			225 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Résident 11 à 14 ans 3 <sup>e</sup> enfant	120 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			130 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Non-résident 11 à 14 ans 3 <sup>e</sup> enfant	180 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			195 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Résident 11 à 14 ans 4 <sup>e</sup> enfant	100 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			110 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Non-résident 11 à 14 ans 4 <sup>e</sup> enfant	150 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			155 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
3 <sup>o</sup> Anglo-camp	Sans objet	Résident 7 à 12 ans 1 <sup>er</sup> enfant	160 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			170 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Non-résident 7 à 12 ans 1 <sup>er</sup> enfant	240 \$ si payé le ou avant le 31 mai

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
			255 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Résident 7 à 12 ans 2 <sup>e</sup> enfant	140 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			150 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Non-résident 7 à 12 ans 2 <sup>e</sup> enfant	210 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			225 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Résident 7 à 12 ans 3 <sup>e</sup> enfant	120 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			130 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Non-résident 7 à 12 ans 3 <sup>e</sup> enfant	180 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			195 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Résident 7 à 12 ans 4 <sup>e</sup> enfant	100 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			110 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Non-résident 7 à 12 ans 4 <sup>e</sup> enfant	150 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			155 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
4° Programme d'aspirant moniteur	Sans objet	Résident 13 à 15 ans 1 <sup>er</sup> enfant	160 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			170 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Non-résident 13 à 15 ans 1 <sup>er</sup> enfant	240 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			255 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Résident 13 à 15 ans 2 <sup>e</sup> enfant	140 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			150 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Non-résident 13 à 15 ans 2 <sup>e</sup> enfant	210 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			225 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Résident 13 à 15 ans 3 <sup>e</sup> enfant	120 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			130 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Non-résident 13 à 15 ans 3 <sup>e</sup> enfant	180 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			195 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Résident 13 à 15 ans 4 <sup>e</sup> enfant	100 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			110 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin
		Non-résident 13 à 15 ans 4 <sup>e</sup> enfant	150 \$ si payé le ou avant le 31 mai
			155 \$ si payé le ou après le 1 <sup>er</sup> juin



<b>Service ou bien offert</b>	<b>Catégorie de service ou de bien</b>	<b>Clientèle</b>	<b>Tarif</b>
5° Service de surveillance animée	Sans objet	Résident 4 à 13 ans 1 <sup>er</sup> enfant	105 \$
		Non-résident 4 à 13 ans 1 <sup>er</sup> enfant	157,50 \$
		Résident 4 à 13 ans 2 <sup>e</sup> enfant	95 \$
		Non-résident 4 à 13 ans 2 <sup>e</sup> enfant	142,50 \$
		Résident 4 à 12 ans 3 <sup>e</sup> enfant	90 \$
		Non-résident 4 à 13 ans 3 <sup>e</sup> enfant	135 \$
		Résident 4 à 13 ans 4 <sup>e</sup> enfant	85 \$
		Non-résident 4 à 13 ans 4 <sup>e</sup> enfant	127,50 \$
		Résident 4 à 13 ans 1 <sup>er</sup> enfant Avant-midi ou après-midi au choix	60 \$
		Non-résident 4 à 13 ans 1 <sup>er</sup> enfant Avant-midi ou après-midi au choix	90 \$
		Résident 4 à 13 ans 2 <sup>e</sup> enfant Avant-midi ou après-midi au choix	50 \$
		Non-résident 4 à 13 ans 2 <sup>e</sup> enfant Avant-midi ou après-midi au choix	75 \$

Service ou bien offert	Catégorie de service ou de bien	Clientèle	Tarif
		Résident 4 à 13 ans 3 <sup>e</sup> enfant Avant-midi ou après-midi au choix	40 \$
		Non-résident 4 à 13 ans 3 <sup>e</sup> enfant Avant-midi ou après-midi au choix	60 \$
		Résident 4 à 13 ans 4 <sup>e</sup> enfant Avant-midi ou après-midi au choix	30 \$
		Non-résident 4 à 13 ans 4 <sup>e</sup> enfant Avant-midi ou après-midi au choix	45 \$

».

**6.** Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

## **Avis de motion**

*Je donne avis qu'à une prochaine séance, il sera présenté un règlement modifiant le Règlement de l'arrondissement La Haute-Saint-Charles sur la tarification de biens et de services et les autres frais afin d'apporter certains ajustement à la tarification applicable au Programme Vacances-Été ainsi qu'à celle relative à la location de locaux dans divers équipements culturels ou de loisirs qui relèvent de la responsabilité du conseil d'arrondissement.*

*Dispense de lecture de ce règlement est demandée puisque tous les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement.*